Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_21_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Avril 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Représentés par pouvoir : 0
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mr FAURRE Yann, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mme DORANGE Annie, Mr GUILMET Patrick, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène, Conseillers Municipaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer, Monsieur BERTRAND ouvre la séance à 19H15.

A été nommé secrétaire de séance : Mr DUCHÊNE Guillaume

Délibération n°2026/21 : Désignation des délégués auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire rappelle à l'Assemblée que chaque collectivité adhérente au CNAS désigne 1 délégué Elu et 1 Délégué Agent qui porteront la voix de la commune au sein des instances du CNAS et réciproquement, représentera le CNAS au sein de notre collectivité.

En adhérant au CNAS, les agents peuvent bénéficier de prestations d'action sociale diversifiées et étoffées (aides financières aux évènements de la vie quotidienne – mariage, naissance, retraite, accès à la culture, aux loisirs et aux vacances).

Il convient de nommer des délégués pour représenter les élus et les agents :
- Guillaume DUCHÊNE pour le collège des élus
- Florence RIGOLET pour le collège des agents

Décision
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- désigne Mr Guillaume DUCHÊNE pour le collège des Elus et Mme Florence RIGOLET pour le collège des agents, comme délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document afférent

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_21_DELIB-DE

- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le chapitre 012 du budget
- donne tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

Le Maire,

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Guillaume DUCHÊNE